

Commune de WINGEN SUR MODER

**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers

élus : 19

En fonction : 19

Présents : 10 puis 11

**SEANCE DU 12 AVRIL 2024**

Le 12 avril 2024 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Christian DORSCHNER, Maire.

**Présents :**

Mme DOERFLINGER Christine (arrivée à 19h49), M. CUNRATH Sylvain,  
Mme HUNSINGER Simone, Maires adjoints,  
M. BARIDO Nicolas, Conseiller municipal délégué,  
Mme BRUNNER Magdolna, Mme CRENNER Josiane, Mme DURRENBERGER Sophie, M. JOAN Sébastien, Mme SCHMITT-MERX Dominique, M. THOMAS Pascal, Conseillers municipaux.

Date de

Convocation :

05/04/2024

**Absents Pouvoir :**

M. Christian LEININGER a donné Pouvoir à M. Nicolas BARIDO  
Mme Séverine DETTWILLER a donné Pouvoir à Mme Dominique SCHMITT-MERX  
M. Jean-Marie KLEIN a donné Pouvoir à M. Christian DORSCHNER  
M. Mathieu HOPP a donné Pouvoir à M. Sylvain CUNRATH  
Mme Sylvie PFEIFER a donné Pouvoir à M. Pascal THOMAS  
Mme Florence LEININGER a donné Pouvoir à Mme Simone HUNSINGER  
Mme Catherine FRANCOIS a donné Pouvoir à Mme Christine DOERFLINGER

La Séance est

ouverte à :

19 h 30

**Absents excusés :**

Mme Emma BANZET

**Secrétaire de Séance :** Mme Sophie DURRENBERGER.

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 6 mars 2024
2. Demandes de subventions pour voyages scolaires
3. Vote des taux d'imposition 2024
4. Budgets 2024
  - Budget Principal
  - Budget annexe Réseau Câblé
5. Désignation d'un nouveau membre au Centre Communal d'Action Sociale
6. Compte-rendu par le Maire des attributions exercées par délégation du Conseil Municipal
7. Divers

---

**POINT 1****APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2024**

---

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'il a été envoyé par mail.

Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

---

**POINT 2****DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR VOYAGES SCOLAIRES**

---

Le Maire informe que le collège a fait 2 demandes de subventions :

\* la 1<sup>ère</sup> pour le voyage scolaire, déjà passé, des classes de 5<sup>ème</sup> qui ont participé à une classe de neige à Châtel du 21 au 27 janvier 2024. 10 sont originaires de Wingen.

\* la 2<sup>ème</sup> pour le voyage scolaire des classes de 4<sup>ème</sup> qui participeront à un voyage scolaire à Budapest et à Vienne du 13 au 18 mai 2024. 12 sont originaires de Wingen.

L'école primaire a fait 1 demande de subventions pour l'ensemble des élèves des classes de l'école élémentaire qui participeront à un voyage scolaire au début de l'année scolaire 2024/2025. Ce qui représente 82 élèves.

Il propose de verser à chacun 20 €, comme à l'habitude.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de 20 € à chacun des 104 élèves.

Pour les collégiens, le versement sera fait aux familles qui en feront la demande.

Pour les enfants de l'école primaire, le versement sera fait à la coopérative de l'école pour l'ensemble des participants.

---

**POINT 3****VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024**

---

Le maire rappelle les taux en vigueur :

31.18 % pour la Taxe Foncière Propriétés Bâties

98.70 % pour la Taxe Foncière Propriétés Non Bâties

14.56 % pour la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Il propose de ne pas les augmenter.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide le maintien des taux tel que ci-dessous :

TFPB : 31.18 %

TFPNB : 98.70 %

THRS : 14.56 %

---

**POINT 4****BUDGETS 2024 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE RESEAU CABLE**

---

Le maire rappelle que les 2 propositions de budgets (Commune et Réseau Câblé) ont été envoyées par mail.

Il propose de ne pas entrer dans les détails car la commission des finances l'a déjà fait lors de sa réunion du mercredi 3 avril 2024.

Au fonctionnement, il propose de passer en revue les chapitres, et si quelqu'un a une question en particulier, il pourra la poser à ce moment-là.

A l'investissement, il propose de passer chaque opération en détail.

Au moment de l'énumération des subventions aux associations, Mme Dominique Schmitt-Merx demande la reconduction d'une subvention exceptionnelle pour la section Handball.

Le maire propose de leur attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € ; le conseil valide cette proposition.

A l'énonciation de l'opération d'investissement « gymnase », elle confirme que des travaux au niveau de la verrière sont effectivement nécessaires.

Elle demande si des travaux d'éclairage seront prévus devant le terrain de football. Le maire répond que oui, mais par la communauté de communes qui a la compétence éclairage public.

A l'opération « pôle associatif et médical », M. Pascal Thomas s'interroge sur l'inscription, en dépense, d'un emprunt alors que celui-ci n'a pas encore été voté.

Le maire lui répond que le budget est un budget prévisionnel et que la réalisation de l'emprunt sera à l'ordre du jour d'une future séance du conseil municipal.

*Mme Christine Doerflinger arrive en séance à 19h49.*

M. Pascal Thomas s'offusque du montant de 3 000 000 car il n'a jamais été question d'autant.

Le maire répond que c'est dû à l'augmentation des matières premières.

Mme Dominique Schmitt-Merx demande si les subventions de ce pôle seront versées plus tard. Le maire répond que oui, elles seront versées en 2025, à la fin de la construction. Il dit qu'elles vont s'élever à 1 000 000 d'euros (250 000 € de l'Etat, 450 000 € de la CeA et 300 000 € de la Région Grand Est).

Le Conseil, à la Majorité (1 Abstention : Mme S. PFEIFER et 1 Contre : M. P. THOMAS), adopte le budget de la Commune comme suit :

FONCTIONNEMENT	en dépenses et recettes :	1 900 000 €
INVESTISSEMENT	en dépenses et recettes :	3 570 000 €

Le Conseil, à la Majorité (1 Abstention : M. P. THOMAS), adopte le budget du Réseau Câblé comme suit :

FONCTIONNEMENT	en dépenses et recettes :	84 000.00 €
INVESTISSEMENT	en dépenses et recettes :	45 771.48 €

---

**POINT 5****DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

---

Le maire informe que Mme Gabrielle STAUB, membre du CCAS, est décédé le 16 janvier 2024 et qu'il y a lieu de la remplacer.

Le Conseil Municipal, sur proposition du maire, décide, à l'unanimité, de nommer Mme Dominique VUILLE comme nouveau membre du CCAS.

---

**POINT 6****COMPTE-RENDU PAR LE MAIRE DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

Le conseil municipal prend acte que :

- Le maire n'a pas préempté les biens suivants :
  - Maison 21 rue des Marcaires.
- Le maire a mis à disposition, gratuitement, la salle du centre socioculturel :
  - Pour des ateliers « éveil musical » organisés par la Com Com les mardis 17 septembre 2024, 1<sup>er</sup> et 15 octobre 2024, 12 et 26 novembre 2024, 10 décembre 2024, 7 et 21 janvier 2025, 4 février 2025, 4 et 18 mars 2025, 1<sup>er</sup> et 29 avril 2025, 13 et 27 mai 2025, 10 et 24 juin 2025, de 8h à 12h au centre socioculturel.
- Mme Christine Doerflinger, en charge des affaires scolaires, informe avoir signé et autorisé 2 dérogations scolaires :
  - la famille habite à Wingen mais souhaite scolariser l'enfant à Ingwiller car la maman y travaille et la nounou y habite.
  - la famille habite à Puberg mais souhaite scolariser l'enfant à Wingen pour pouvoir disposer d'un périscolaire.

---

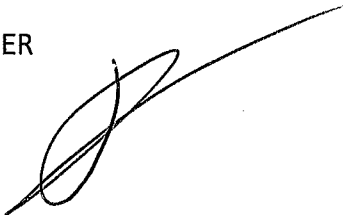

**POINT 7****DIVERS**

---

- Le maire informe que la communauté de communes a eu une demande de déplacement de candélabre de la part de la personne qui habite au 19 rue du Kirchberg.  
La communauté de communes, qui a la compétence éclairage public, demande l'avis du maire car le déplacement serait à la charge de la commune.  
Mme Sophie Durrenberger rappelle qu'un habitant de la rue des Marcaires avait fait une demande similaire il y a quelques années et sa demande avait été rejetée.  
M. Sylvain Cunrath dit que si l'on accepte maintenant, on risque d'avoir d'autres demandes de ce genre.  
M. Pascal Thomas, au vu des photos présentées, constate que le candélabre ne gêne pas l'entrée d'un véhicule dans le garage.  
Le maire informe d'un cas similaire dans la rue de l'Etang et souligne que c'est le propriétaire qui a payé le déplacement du luminaire.  
Au vu de tous ces cas, le conseil refuse le déplacement du candélabre aux frais de la commune mais autorise le déplacement aux frais du demandeur.

- Le maire informe que dans le cadre des travaux du Pôle Associatif et Médical, deux mauvaises surprises sont apparues dès le début des travaux : une cuve fioul enterrée a été découverte et le réseau des eaux pluviales est à déplacer.  
Il informe que le mur à coté du Sivom, depuis la rue des Tisserands, a été démonté pour élargir la rue.
- Madame Christine Doerflinger aborde le sujet des festivités de jumelage de la Pentecôte. Elle informe que chaque conseiller municipal aura un carnet de tombolas à vendre.  
Elle informe que la demande de subvention n'a pas été accordée car elle a été demandée trop tardivement.  
Elle informe que le nombre de gens de Burgkirchen attendu s'élève à 88.  
Elle demande la participation des conseillers municipaux pour la préparation de la salle le vendredi soir. Le samedi soir, ce sont l'amicale des sapeurs pompiers et les jeunes sapeurs pompiers qui vont s'occuper des tartes flambées et du service. Le dimanche midi et le lundi midi, le conseil municipal est invité à faire du service.
- M. Nicolas Barido soulève le problème, déjà signalé à plusieurs reprises, du camping car qui est stationné devant le 6 rue de Zittersheim.  
Le maire informe qu'un courrier va être adressé au propriétaire car il bloque le trottoir et la piste cyclable.
- Mme Sophie Durrenberger informe que de nombreux vélos roulent en sens inverse dans la rue de l'Ecole.
- M. Nicolas Barido informe qu'à l'annexe Staufferberg, le poteau d'incendie près de la maison de M. Solt est caché par des thuyas.  
Une recherche va être faite pour voir à qui appartient la végétation et un courrier lui sera envoyé pour lui demander le procéder à un nettoyage.
- Mme Dominique Schmitt-Merx demande ce qui va être fait près du rond-point au centre du village. Le maire informe qu'une œuvre d'art réalisée par M. Claude Braun va y être installée.
- M. Pascal Thomas informe, pour ceux qui ne l'auraient pas encore entendu, que la boulangerie Kia Ora est en vente au prix de 350 000 €.
- La plaquette « projet de territoire 2024 – 2030 » de la communauté de communes est distribuée à l'ensemble des élus présents.
- Le maire remercie la secrétaire de mairie, Cindy Nosal, pour son travail de préparation du budget ainsi que son investissement au quotidien.

*Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 20h34.*

<p>Le Maire, Christian DORSCHNER</p> 	<p>La secrétaire de séance, Sophie DURRENBERGER</p> 
--	--